

Elaboration du Schéma Directeur Cyclable du Soissonnais et du Valois

Note sur l'atelier n°2 – Scénarios

Objectifs, enjeux et organisation des ateliers

Septembre 2020



Objectifs de l'atelier n° 2 :

Cet atelier présente plusieurs objectifs :

- Identifier et prioriser les grands axes de demande cyclable sur le territoire avec les EPCI et leurs partenaires, à partir de leur connaissance du terrain et des besoins des usagers
- Co-construire avec des acteurs locaux d'horizons variés des propositions pour le réseau cyclable permettant de répondre aux enjeux du territoire, à partir de leur connaissance fine du contexte local
- Tracer sur plan les itinéraires cyclables à développer sur le territoire en identifiant les opportunités d'aménagement, les emprises disponibles et nécessaires, les contraintes d'aménagement, les travaux de voirie projetés, etc.
- Travailler sur l'aménagement des itinéraires considérés comme prioritaires (pistes cyclables, bandes cyclables, voies vertes, etc.), à partir des approches habituelles des gestionnaires de voirie, des besoins des usagers et des connaissances techniques du bureau d'études
- Permettre aux techniciens et élus des collectivités de prendre connaissances des projets des autres collectivités et favoriser la mise en cohérence des projets d'itinéraires cyclables, ainsi que des approches d'aménagements respectives de chaque collectivité.
- Intégrer l'offre en transports collectifs à la réflexion sur les itinéraires cyclables et identifier les potentiels de rabattement vers les gares et les terminus du réseaux TUS et Villeo-Retzeo
- Mener une réflexion sur la manière de résorber les principaux points durs du territoire pour les cyclistes.
- Travailler de manière collaborative avec les acteurs locaux à l'identification des mesures d'accompagnement pour améliorer les conditions de mobilité cyclable (sécurité, jalonnement, stationnement cyclable, information, communication, services, formations, etc...)
- Favoriser la créativité dans les préconisations d'aménagements, à partir d'une hybridation des expertises et des points de vue variés des participants
- Contribuer à la démarche de l'IHEDATE (cf. infra) dans le cadre du cycle d'étude « Mobilité et Territoires », consistant à analyser la démarche du schéma cyclable et à porter un regard renouvelé sur cette démarche, notamment en termes de dynamiques territoriales et de gouvernance à l'échelle du PETR
- Offrir une opportunité aux auditeurs de l'IHEDATE d'organiser des échanges avec les techniciens et les élus des collectivités au sujet des enjeux du schéma cyclable, en parallèle des ateliers territoriaux

Participants à l'atelier n°2 :

Cet atelier est à destination des élus et techniciens des collectivités locales (EPCI, communes), des représentants des structures partenaires (Région, Département, ADEME...), des représentants des associations en lien avec le vélo, des usagers du vélo au sens large et des représentants d'établissements scolaires. Le nombre de participants maximum, permettant de garantir un échange constructif est estimé à une quarantaine dans chaque atelier.

Planning des ateliers

Un atelier sera organisé dans chacun des 4 EPCI composant le PETR du Soissonnais et du Valois. Par ailleurs, dans le cadre de la démarche menée par l'IHEDATE, une restitution collective du travail des auditeurs est prévue à la fin de ces deux journées. Le déroulé global des ateliers est donc le suivant :

- **Plénière (présentation des scénarios et de la démarche de l'IHEDATE)** : 9 septembre de 9h à 11h
- **Atelier Val de l'Aisne** : 9 septembre de 13h à 15h
- **Atelier Agglomération du Grand Soissons et Ville de Soissons** : 9 septembre de 17h à 20h
- **Rencontres entre les auditeurs de l'IHEDATE et les techniciens / élus du territoire** : en parallèle des ateliers avec Val de l'Aisne et le Grand Soissons

- **Matinée studieuse des auditeurs de l'IHEDATE** : 10 septembre de 9h à 12h
- **Atelier Retz-en-Valois** : 10 septembre matin ou 11 septembre matin ?
- **Atelier Canton d'Oulchy-le-Château** : 10 septembre matin ou 11 septembre matin ?
- **Restitution collective** : 10 septembre de 15h30 à 17h

Déroulé proposé pour chaque atelier (2h30) :

- **1.** Rappel des enjeux et présentation du déroulé de l'atelier (15 minutes)
- **2.** En format plénière, identification des grands axes à développer à l'échelle du territoire sur une carte grand format : chaque participant identifie une liaison qui lui semble prioritaire entre deux communes ou deux pôles du territoire (ex : entre Soissons et Missy-sur-Aisne). Ces propositions seront inscrites sur une carte grand format du territoire par l'animateur ou par le participant lui-même, en fonction du nombre de participants (30 minutes)
- **3.** L'animateur identifie les propositions récurrentes et les fait ressortir sur la carte grand format du territoire, échange avec les participants sur les grands axes résultant de ce travail, intégration des éventuelles remarques complémentaires (10 minutes)
- **4.** Echanges avec les auditeurs de l'IHEDATE (20 minutes)

Pause-café

- **5.** Formation de deux à quatre groupes de travail (selon le nombre de participants), traitant chacun deux à quatre axes de demande prioritaires (maximum). Les groupes de travail regrouperont en leur sein des acteurs d'horizons variés (élus, techniciens, partenaires, associations, habitants...). Chaque groupe se verra attribuer un animateur dédié, membre de CODRA ou de la collectivité (5 minutes)
- **6.** Dans chaque groupe de travail, définition des itinéraires à mettre en place empruntant les axes de demande prioritaires (2 à 4 maximum), en s'appuyant sur des cartes grand format de chaque intercommunalité. Ce travail prendra en compte les itinéraires associés au rabattement vers les principaux arrêts de transports collectifs et les principaux points durs à résorber sur le secteur (30 minutes)
- **7.** Formulation de propositions sur les mesures d'accompagnement qui permettront de contribuer au développement du vélo sur le territoire concerné, par exemple en termes de stationnement cyclable, location de vélos, information auprès des habitants, sensibilisation dans les établissements scolaires. (20 minutes)
- **8.** Echanges avec les auditeurs de l'IHEDATE (20 minutes)
- **9.** Restitution de l'atelier, en exposant la carte des axes de demande issue du travail en plénière et les cartes des itinéraires cyclables issues de chaque groupe de travail, mot de conclusion (10 minutes)

Déroulé proposé pour la plénière d'ouverture (2h)

- 8h30 - 9h : Accueil, café
- 9h : introduction par un représentant du PETR
- 9h15 : présentation de la démarche du schéma cyclable et des scénarios de mobilité cyclable par M. Carreras (Codra)
- 9h50 : présentation de la démarche de l'IHEDATE par M. Le Néchet
- 10h00 : présentation de M. Deboudt (CEREMA Hauts de France) et M. Potonnet (Association Droit au Vélo)
- 10h45 : échanges avec les auditeurs de l'IHEDATE
- 11h15 : fin de la plénière

Déroulé des rencontres entre les auditeurs de l'IHEDATE et les élus et techniciens du territoire

Dans le cadre des ateliers, les auditeurs de l'IHEDATE prévoient de rencontrer les techniciens et élus du territoire, dans un espace dédié de la salle de réunion, lors de deux moments prévus à cet effet.

De plus, les auditeurs de l'IHEDATE réaliseront une observation non participante aux groupes de travail lors de ces ateliers.

Déroulé proposé pour la plénière de restitution des travaux de l'IHEDATE (1h)

- 15h30 : restitution en 20 minutes du travail produit par les auditeurs de l'IHEDATE
- 15h50 : échange avec les acteurs des territoires

Outils de travail :

- Cartes grand format du territoire de chaque EPCI (format A0), avec le relevé des aménagements cyclables existants. *Réalisation : Codra*
- Tableaux thématiques pour les ateliers. *Éléments apportés par Codra.*
- Vidéoprojecteur. *Élément fourni par l'EPCI*
- Feutres de couleurs. *Éléments apportés par Codra.*
- Stylos. *Éléments apportés par Codra.*
- Gommelettes, Post-its. *Éléments apportés par Codra.*

Localisation des ateliers

- **Plénière d'ouverture et la plénière de restitution** : locaux de la Communauté d'Agglomération du Soissonnais au Parc Gouraud
- **Ateliers territoriaux** : locaux de chaque intercommunalité

Configuration de la salle

Il est indispensable que la salle dans laquelle se déroule l'atelier dispose des capacités suffisantes pour accueillir le nombre de personnes invitées. En outre, l'organisation en 4 groupes de travail implique de pouvoir constituer 4 « espaces ateliers », chacun disposant d'une grande table pouvant accueillir de 10 à 15 personnes (maximum). Ces espaces doivent être suffisamment distants afin que chaque groupe puisse échanger avec un niveau sonore acceptable (sans être soumis aux échanges des autres groupes). Cette configuration implique l'emploi d'une salle de grande dimension (ou plusieurs salles contiguës), ainsi que quatre grandes tables et une quarantaine de chaises.

Animation des ateliers

Chaque atelier est composé de 4 groupes de travail, 4 animateurs sont donc à prévoir. L'équipe CODRA sera composée de 2 consultants. **L'EPCI concerné est donc invité à proposer 2 animateurs dédiés pour l'atelier.**

Animation de la plénière d'ouverture de la plénière de restitution

Ces réunions seront animées par M. Soumaila (PETR du Soissonnais et du Valois) et par M. Le Nechet (Maître de Conférences à l'Université Gustave Eiffel de Marne la Vallée), avec la participation du bureau d'études Codra et des auditeurs de la démarche de l'IHEDATE.

Présentation de la démarche de l'IHEDATE

Principe de la démarche IHEDATE :

Le travail réalisé dans le cadre du cycle « Mobilité et Territoires » (<https://ihedate.org/cycle-2019-2020-territoires-et-mobilites-156>) est un travail collectif sur deux jours, ponctué par un rendu le second jour et d'un retour d'expérience le troisième jour. Il part d'une question, d'une problématique posée par un partenaire de l'IHEDATE, qui s'incarne concrètement dans un territoire donné. La douzaine d'auditeurs possède une solide expérience dans le domaine de l'aménagement, de la mobilité ou des transports.

L'objectif est de mobiliser et de confronter les différentes cultures existantes à l'IHEDATE pour porter un regard renouvelé sur une question et un territoire, et non de construire une expertise sur un sujet. La valeur ajoutée de cet exercice, pour le commanditaire comme pour les auditeurs, réside dans la diversité des points de vue qui vont être partagés et débattus.

Questionnements liminaires proposés aux auditeurs :

- Quels sont les leviers d'action (aménagement physiques, services pour les cyclistes, aide à l'achat ou mise à disposition de vélos à assistance électrique, actions de communication en faveur d'une « culture » vélo) à la disposition des acteurs publics, à quelles échelles ?
- La question des échelles d'impulsion d'une politique cyclable est centrale : le PETR est-il une échelle pertinente pour organiser les schémas cyclables des intercommunalités à proximité de Soissons ? Dans le sillage de la loi LOM et du besoin de faire émerger des Bassins de mobilité sur tout le territoire, quelles échelles seraient pertinentes pour orienter les réflexions et les aménagements permettant de favoriser le développement des modes actifs ?
- Quelles pourraient être les reconfigurations des jeux d'acteurs entre politiques publiques communales, intercommunales, à l'échelle des PETR, des Départements, de la Région, sur ces questions ?